

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08542

Numéro SIREN : 807 811 112

Nom ou dénomination : 42 CELSIUS

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2018 sous le numéro de dépôt 7313

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 258	2 684	1 574	1 595
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	4 258	2 684	1 574	1 595
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	2 013		2 013	12 890
	Autres créances	4 038		4 038	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 825		6 825	26 755
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	12 876		12 876	39 644
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		17 134	2 684	14 450	41 239
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

me

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	3 159	775
	Résultat de l'exercice	4 656	27 384
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		8 915	29 259
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		42
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 400	1 400
	Dettes fiscales et sociales	1 756	7 839
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 378	2 700
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		5 534	11 980
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		14 450	41 239
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		4 655,88	27 384,18
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		5 534	11 980
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			42

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2017	31/12/2016
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	71 920		71 920	97 584
	Montant net du chiffre d'affaires	71 920		71 920	97 584
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			4	
	Total des produits d'exploitation (1)			71 924	97 584
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			13 113	12 276
	Impôts, taxes et versements assimilés			850	523
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel			557	560
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			1 301	981
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			50 626	51 028
	Total des charges d'exploitation (2)			66 447	65 367
	RESULTAT D'EXPLOITATION			5 478	32 217

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 478	32 217
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		5 478	32 217
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		822	4 833
TOTAL DES PRODUITS		71 924	97 584
TOTAL DES CHARGES		67 269	70 200
RESULTAT DE L'EXERCICE		4 656	27 384
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



42 CELSIUS
SASU au capital de 1.000 Euros
Siège social : 15, rue du Général Malleret Joinville – 92240 MALAKOFF
RCS 807 811 112 NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 01/03/2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

*** Deuxième décision**

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 faisant ressortir un **bénéfice** de **4 655,88** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **3 159,43** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **7 815,31** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de la façon suivante :
- à titre de distribution de dividendes pour un montant de 4 000 € ;
- le solde au poste "Report à nouveau" qui s'élèvera à 3 815,31 €.

Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts. De plus, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France seront prélevés à la source au taux actuellement en vigueur, soit 17,2%.

L'associé unique prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui bénéficient de revenus mentionnés aux articles 108 à 117bis et 120 à 123bis sont assujetties à un prélèvement de 12,8 %. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75.000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts):

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2014	10.000 €	0,00	0,00
31/12/2015	14.000 €	0,00	0,00
31/12/2016	25.000 €	0,00	0,00

Pour copie certifiée conforme
Le Président

